



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT
(Comité ministériel conjoint
des
Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds
sur le
Transfert de ressources réelles aux pays en développement)



**Quatre-vingt-treizième reunion
Washington, D.C. – 8 octobre 2016**

DC/S/2016-0054(F)
8 octobre 2016

**Déclaration écrite de
Monsieur Michel Sapin
Ministre de l'économie et des finances
France**

Discours écrit de

Monsieur Michel Sapin
Ministre de l'économie et des finances

France

94^{ème} réunion du Comité de Développement

8 octobre 2016
Washington, D.C.

Il y a un an, à Lima, nous avons fixé la **feuille de route d'une vision partagée entre le groupe de la Banque mondiale et ses actionnaires**, encourageant l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030, tout en poursuivant le double objectif de la Banque mondiale de mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici 2030 et de promouvoir une prospérité partagée.

Depuis, le succès de la COP21 et la signature de l'Accord de Paris ont à nouveau démontré **le rôle indispensable du multilatéralisme et de la collaboration internationale** dans la mise en œuvre de solutions collectives aux problèmes d'ampleur planétaire auxquels nous sommes tous confrontés. Malgré ce succès récent, le risque demeure d'une crispation de chacun sur ses intérêts, qui détournerait l'agenda international de l'ouverture politique, économique et commerciale. De ce point de vue le groupe de la Banque mondiale, en tant qu'acteur multilatéral de premier plan et seule banque de développement à avoir un mandat véritablement mondial, a une responsabilité particulière pour promouvoir le multilatéralisme. Il s'agit d'abord de faire en sorte que les ODD soient atteints et que l'Accord de Paris soit mis en œuvre concrètement, afin de redonner confiance aux citoyens dans une mondialisation bénéfique pour tous.

La France se félicite de la **réflexion prospective (dite *Forward Look*) sur l'avenir de la Banque mondiale à l'horizon 2030**, qui s'inscrit dans la continuité des nombreuses réformes mises en œuvre ces dernières années, à commencer par la définition claire du double objectif de l'institution, la réorganisation interne pour une gestion plus efficace, la rationalisation en cours des dépenses, ou encore la réforme des normes sociales et environnementales de la Banque.

Ce travail prospectif que nous avons appelé de nos vœux a donné lieu à **une collaboration forte entre les pays actionnaires et la direction de la Banque mondiale**. Je salue les intenses efforts qui ont été déployés pour respecter la feuille de route que nous avons fixée et traiter les sujets qui nous sont chers.

En particulier, **je suis pleinement satisfait de la résolution de la Banque mondiale à se concentrer davantage sur les pays les plus fragiles et vulnérables**. C'est dans ces pays, qui font face à des défis toujours plus nombreux, sur les plans économique, climatique, sécuritaire et sanitaire, en particulier en Afrique subsaharienne, que l'impact des financements sera le plus grand. A ce titre, je me félicite que l'Association internationale de développement (AID), dans le cadre de sa 18^{ème} reconstitution, s'apprête à augmenter très significativement les volumes de financements à destination de ces pays.

De plus, **cette réflexion fut l'occasion de rappeler la raison d'être de chacune des deux institutions qui constituent la Banque mondiale** : l'AID a été créée pour servir les pays les plus pauvres, tandis que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) se consacre principalement aux pays à moyens revenus. C'est en prenant individuellement leurs responsabilités et en travaillant de concert que ces institutions parviendront à garantir la continuité de l'accompagnement des pays à travers les différentes phases de leur développement.

Par ailleurs, je suis particulièrement satisfait de voir que la Banque mondiale continuera d'adopter une **approche globale des enjeux du développement** : par son soutien au secteur public, d'une part, par exemple en soutenant les gouvernements pour améliorer la mobilisation de leurs ressources domestiques et pour lutter contre les flux financiers illicites ; par son soutien au secteur privé, d'autre part, puisque son essor sera incontournable pour atteindre le niveau de financements nécessaire à l'atteinte des ODD.

Les défis sont de taille, à la hauteur des attentes des populations confrontées à l'extrême pauvreté, aux conséquences des conflits et des dérèglements climatiques. Face à l'ampleur de **ce mandat, le souci d'efficacité doit conduire la Banque mondiale à concentrer son action là où celle-ci fait sensiblement la différence**. La Banque mondiale ne doit pas se substituer à d'autres acteurs. Son souci constant doit être de financer des initiatives pour lesquelles sa valeur ajoutée est forte.

En effet, **faire plus ne signifie pas forcément faire mieux**. La situation financière du Groupe Banque mondiale est aujourd'hui détériorée en raison d'une récente augmentation forte et non planifiée du volume de prêt. Je souhaite que le volume d'engagement total soit dorénavant mieux maîtrisé et que toute l'attention soit désormais dévolue à l'impact des financements du groupe. Je suis convaincu que **cet impact sera plus fort tant que la solidarité restera un principe central de son fonctionnement**, en particulier envers l'AID et les pays qu'elle sert. C'est pourquoi je souhaite que les transferts de la BIRD et de la SFI au profit de l'AID se poursuivent. Les capacités financières de la Banque mondiale sont limitées, comme celles de ses actionnaires. **Leur renforcement passera en premier lieu par la poursuite des efforts engagés**, tels que la réduction des coûts opérationnels, le choix d'une tarification adaptée et bien sûr l'optimisation de son bilan. A ce titre, je salue le fait que l'AID lèvera bientôt de l'argent sur les marchés et je félicite la direction pour les étapes déjà franchies en ce sens.

Beaucoup de pays qui étaient soutenus hier par le groupe de la Banque mondiale voient aujourd'hui leur poids dans l'économie mondiale augmenter. Je me félicite que ceux-ci augmentent en retour leurs engagements en faveur des plus pauvres. Le rôle d'actionnaire dans notre Groupe coopératif comporte des droits, à un niveau de représentation idoine, mais également des responsabilités, à participer collectivement à la prise en charge des situations les plus difficiles. **C'est pourquoi la France se félicite qu'un consensus ait été atteint sur la question de la « formule dynamique »** qui orientera désormais les revues quinquennales de l'actionnariat. En particulier, nous sommes satisfaits de l'accord trouvé sur une formule qui donne du poids aux contributions à l'AID de chaque pays, au-delà de son poids économique. Cette nouvelle formule reflète l'équilibre entre droits et devoirs des actionnaires. Il s'agit désormais de traduire cette formule théorique en éléments concrets. J'insiste sur le fait que cette séquence, parce que nous souhaitons qu'elle se conclue de la meilleure façon possible, c'est-à-dire dans l'intérêt de tous les actionnaires de la Banque mondiale, devra se dérouler dans un esprit flexible et consensuel.

Monsieur le Président, **nous faisons face à des défis majeurs, qui menacent des décennies de progrès** en termes de réduction de la pauvreté et de développement économique. La communauté internationale est consciente de sa responsabilité face à ces enjeux ; la signature de l'Accord de Paris en est l'illustration. Le travail que vous avez entamé montre que la Banque mondiale, elle aussi, sait qu'elle doit se réformer pour jouer tout son rôle et atteindre ses objectifs à l'horizon 2030. La France vous soutient pleinement dans cette démarche : en vous appuyant sur une prise en compte réfléchie des enjeux croisés, entre parties prenantes et entre institutions, et sur une approche globale des problèmes et des solutions qui doivent leur être apportées, **nous sommes convaincus que vous saurez relever ce défi** ; vous avez notre confiance.

Je vous remercie.